

Vendredi, 12 décembre 2025

Aux parties prenantes de Banque de Montréal (BMO)

Notre travail consiste à effectuer un audit détaillé des transactions se trouvant dans le portefeuille d'investissement communautaire de BMO, afin d'évaluer si la valeur de ce qu'il est généralement convenu de considérer au Canada comme un investissement communautaire d'entreprise a été rapportée de manière juste et conforme.

Cette activité a été réalisée conformément aux principes d'évaluation de LBG Canada, tels qu'ils ont été convenus et développés par la Communauté d'entreprises LBG Canada depuis 2005.

Les critères d'évaluation suivants ont été utilisés:



Adhésion aux principes directeurs d'investissement et détail des 100+ décisions convenues par le réseau canadien d'investisseurs corporatifs de la communauté.



Alignement sur les principes décrivant la forme de ce qui constitue l'investissement communautaire des entreprises (argent, nature, temps bénévole, coûts de gestion du programme) et la façon dont la valeur de chaque investissement doit être évaluée, y compris la valeur des contributions des parties prenantes aux programmes communautaires.



Alignement sur les principes afin de rendre compte de la valeur de ce qui peut être rapporté comme investissement communautaire, par rapport à ce qui ne peut pas l'être. Cela inclut également les activités qui peuvent être considérées comme partiellement admissibles.

Méthodologie

Nous avons entrepris ce qui suit :

1. Un audit ligne par ligne du portefeuille d'investissement communautaire pour confirmer l'éligibilité globale des transactions présentées pour l'audit en tant qu'"investissement communautaire". Cette vérification est régie par les principes d'évaluation de LBG Canada, tels que votés par la communauté de LBG Canada.
2. Chaque audit comprend un premier et une deuxième vérification de chaque transaction, ainsi qu'une liste détaillée soulignant l'admissibilité de chaque transaction. Si une transaction est jugée inéligible ou partiellement éligible, elle comprendra une explication complète du raisonnement qui sous-tend cette évaluation.
3. Recherche sur le statut d'organisme de bienfaisance, d'organisme sans but lucratif, d'entreprise sociale et d'objectif social de chaque organisation, lorsque cela n'est pas immédiatement évident à partir des informations fournies.
4. Recherche sur le projet entrepris par l'organisation caritative, à but non lucratif, l'entreprise sociale et le statut d'objectif social, lorsque cela n'est pas immédiatement évident à partir des informations fournies.
5. Discussion avec l'entreprise des résultats sous les rubriques : 100% éligible, partiellement éligible, inéligible, parrainage communautaire, billets et tables, et questions à examiner
6. Le résultat complet et résumé de l'audit de LBG Canada est présenté pour référence dans les rapports, pour référence permanente et pour intégration dans d'autres processus d'audit financier et de vérification des performances.
7. Une fois le cycle d'audit complet terminé, chaque entreprise accède aux comparaisons de pairs pour étayer les aspects clés de sa stratégie.

Limites de notre examen

La portée de notre travail s'est limitée aux informations fournies par BMO, à deux examens détaillés de chaque transaction, à des recherches pour combler les lacunes en matière d'information et à des discussions pour clarifier les choses avec les représentants de l'entreprise.

La vérification de LBG Canada ne permet pas de savoir si le partenaire communautaire a reçu des fonds, ni si les fonds ont été utilisés aux fins prévues.

Conclusions

Nous confirmons que la valeur totale 124 055 121 \$ ** déclaré comme investissement communautaire au cours de l'exercice 2025 est conforme aux principes d'évaluation de LBG Canada

Répartition de l'investissement communautaire :

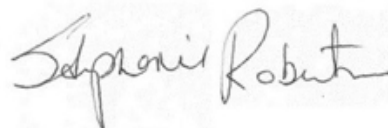
En espèces	115 699 203 \$
Temps bénévolat des employés	537 286 \$
Coût de gestion du programme	7 818 632 \$

Notre indépendance

Nous sommes indépendants du secteur bancaire, conformément aux exigences éthiques qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous avons rempli nos autres responsabilités éthiques conformément à ces exigences.

Notre rôle est de faire respecter les principes d'évaluation dans toutes les entreprises qui cherchent à faire vérifier par un tiers la valeur déclarée de l'investissement communautaire annuel.

LBG Canada applique le modèle LBG dans tout le Canada pour gérer, mesurer et rendre compte de l'investissement communautaire; il aide les entreprises à garantir la crédibilité et la responsabilité dans leur divulgation de la valeur de l'investissement communautaire.



Stéphanie Robertson
Vérificatrice principale
LBG Canada, CEO
SiMPACT Strategy Group
Toronto, décembre, 2025



**Devise en dollars canadiens